

PRIX DES PITONS DU CARBET

5ème(P/ 3411), Classe 4 — 08/05/2022 14h50, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.400 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON LEGER (2,8)
(3.000, 1.200, 900, 600, 300)

ARRIVEE OFFICIELLE: 7 Engagés. 7 Partants Définitifs.

Temps du 1er : 1.24. 2 (Redk : 1. 0. 1)

HANDICAP DIVISE

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Réf. +105

Décisions des commissaires

Les Commissaires ont autorisé la jument LADY ONE à être munie d'un bonnetaveuglant, son entraîneur en ayant fait la demande dans les délais fixés. A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu l'entraîneur Patrick PENELOPE, en ses explications l'ont sanctionné par une amende de 100 euros pour avoir présenté la jument KILI ROYAL au public non munie de ses oeillères australiennes, cette jument ayant été déclarée comme devant en être munie lors de la déclaration des partants. La pouliche LADY ONE a fait l'objet d'un prélèvement biologique.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim.	Prim. Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
--------------	--------------	--------------------	-----------------------	------------	--------	-------	------	-------	--------------	---------------	---------	----------

1	MADININA LOVE F.PS. 5 A.	04	Par: BROOX et MADISON LOVE (QUESTNEYEV)	(Corde:07)		MAURICE ALEXIS LETCCHIMY	MA. LETCCHIMY	ANTHONY BERNARD	59,5kg	3.000	1.566	593	NNN	MA. LETCHIMY
2	LADY ONE F.PS. 4 A.	03	Par: MY MAN et LADY YOU (SIYOUNI)	3.L (Corde:04)		L. DE POOMPIGNAN/T. HAYOT	S. JOUSSELIN	CEDRIC REYNAUD	60,5kg	1.200	626	237	ONL	S.A.R.L. VETEQUIN, L. ASSIER DE POMPIGNAN
3	EVERNA KID F.PS. 4 A.	02	Par: PLANTATION KID et LORME (LIBRETTIST)	1/4 (Corde:05)		DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	JEAN- BAPTISTE VIGIE	61,5kg	900	469	177	NNL	D. FRANCISQUE
4	KILIROYAL F.PS. 5 A.	05	Par: ECLAIR DU FADA et KILIBIBI (KELTOS)	2.L (Corde:02)		PATRICK PENELOPE	P. PENELOPE	MIGHTY JOSEPH- MATHIEU	59 kg	600	313	118	ANN	O. NEMORIN
5	FLASH VICTORY F.PS. 7 A.	06	Par: ECLAIR DU FADA et QUEEN VICTORY (VICTORY NOTE)	1/4 (Corde:01)		SUC. SERAPHIN BOURGEOIS	M. DUPELIN	MME LUANA DUPELIN LALUNG	56,5kg (58 kg)	300	128	55	ONL	MME S. TIAN- SIO-PO, M. DUPELIN
6	HURRICANE JONES H.PS. 7 A.	07	Par: ASANGA et AFTER JONES (EMPEROR JONES)	1.5 (Corde:03)		MME MURIELLE DOMINIQUE PINCEAU	N. PERMAL	JEREMY MOISAN	53,5kg (52 kg)				NNN	A. PINCEAU
7	ARTISTE TIME F.PS.10 A.	01	Par: ARTISTE ROYAL et WHIPS AND SCORNS (DANETIME)	7.5 (Corde:06)		DIDIER FRANCISQUE	D. FRANCISQUE	YOANN BABOT	62 kg				NNL	J. ARNOU